



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-85561>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-85561**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE TRAVAUX D'IMPRESSION DES DIFFÉRENTS SUPPORTS ÉCRITS DE LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Description : PRESTATIONS DE TRAVAUX D'IMPRESSION DES DIFFÉRENTS SUPPORTS ÉCRITS DE LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Identifiant de la procédure : 8e7314e6-1ce6-44c1-bdfa-9fb1eed8fece

Avis précédent : 4fb08f2c-f3a5-4ad5-a48f-d34cf3449de8-01

Identifiant interne : 2025-24

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79810000 Services d'impression

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Machines à feuilles

Description : - Photogravure et correction chromie ; - Impression offset et sérigraphie, y compris la fourniture du papier ; - Façonnage et livraison.

Identifiant interne : 2025-24 LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité technique des prestations », pondéré à hauteur de 50 %, a été apprécié au regard du Cadre de Mémoire Technique selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Pour chaque salarié, date d'entrée dans l'entreprise (ancienneté) et date des formations du personnel pour suivre les évolutions techniques —20% ; - Sous-critère n°2 : Le conseil en façonnage - 20% ; - Sous-critère n°3 : Les dispositifs du calage — 10% ; - Sous-critère n°4 : Les mesures (dispositifs, procédures, etc...) prises par le candidat en matière de récupération des encres, des solvants et des vieux papiers et de développement durable — 20% ; - Sous-critère n°5 : Envoi de cromalin numérique certifié — 15% ; - Sous-critère n° 6 : Transmission d'échantillons évalués, pour le lot n°1, selon les critères suivants :

— 15% - Qualité d'impression ; - Qualité du papier (état de surface, épaisseur, adéquation entre le papier et le procédé d'impression imposé) ; - Rendu colométrique ; - Procédés de finition ; - Qualité de façonnage.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.5

Critère :

Type : Prix

Description : Le « prix des prestations », pondéré à hauteur de 40 %, a été apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereaux des Prix Unitaires remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. Le D.Q.E. n'a pas été communiqué aux soumissionnaires.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.4

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 10%, a été apprécié au regard du Bordereau des Délais complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.1

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 46.5 du C.C.A.G - F.C.S, pour les réclamations auxquelles a donné lieu le solde du marché, le titulaire dispose d'un délai de deux (2) mois, à compter de la notification de la décision prise par l'acheteur ou de la naissance de la décision implicite de rejet mentionnées à l'article 46.3 du C.C.A.G - F.C.S, pour porter ses réclamations devant le tribunal administratif compétent. Passé ce délai, le titulaire est réputé avoir accepté cette décision.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Impressions rotatives

Description : - Photogravure et correction chromie ; - Impression sur rotative avec sécheur, y compris la fourniture du papier ; - Façonnage, mise sous film et livraison.

Identifiant interne : 2025-24 LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79810000 Services d'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité technique des prestations », pondéré à hauteur de 50 %, a été apprécié au regard du Cadre de Mémoire Technique selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Pour chaque salarié, date d'entrée dans l'entreprise (ancienneté) et date des formations du personnel pour suivre les évolutions techniques —20% ; - Sous-critère n°2 : Le conseil en façonnage - 20% ; - Sous-critère n°3 : Les dispositifs du calage — 10% ; - Sous-critère n°4 : Les mesures (dispositifs, procédures, etc...) prises par le candidat en matière de récupération des encres, des solvants et des vieux papiers et de développement durable — 20% ; - Sous-critère n°5 : Envoi de cromalin numérique certifié — 15% ; - Sous-critère n° 6 : Transmission d'échantillons évalués, pour le lot n°2, selon les critères suivants : — 15% - Qualité d'impression ; - Qualité du papier (état de surface, épaisseur, adéquation entre le papier et le procédé d'impression imposé) ; - Rendu colométrique ; - Procédés de finition ; - Qualité de façonnage.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.5

Critère :

Type : Prix

Description : Le « prix des prestations », pondéré à hauteur de 40 %, a été apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereaux des Prix Unitaires remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. Le D.Q.E. n'a pas été communiqué aux soumissionnaires.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.4

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 10%, a été apprécié au regard du Bordereau des Délais complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.1

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 46.5 du C.C.A.G - F.C.S, pour les réclamations auxquelles a donné lieu le solde du marché, le titulaire dispose d'un délai de deux (2) mois, à compter de la notification de la décision prise par l'acheteur ou de la naissance de la décision implicite de rejet mentionnées à l'article 46.3 du C.C.A.G - F.C.S, pour porter ses réclamations devant le tribunal administratif compétent. Passé ce délai, le titulaire est réputé avoir accepté cette décision.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Impression numérique

Description : - Impression numérique, y compris la fourniture du support d'impression ; - Finition du support imprimé ; - Impression et fourniture du papier ; - Façonnage et livraison.

Identifiant interne : 2025-24 LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité technique des prestations », pondéré à hauteur de 50 %, a été apprécié au regard du Cadre de Mémoire Technique selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Pour chaque salarié, date d'entrée dans l'entreprise (ancienneté) et date des formations du personnel pour suivre les évolutions techniques —20% ; - Sous-critère n°2 : Le conseil en façonnage - 20% ; - Sous-critère n°3 : Les dispositifs du calage — 10% ; - Sous-critère n°4 : Les mesures (dispositifs, procédures, etc...) prises par le candidat en matière de récupération des encres, des solvants et des vieux papiers et de développement durable — 20% ; - Sous-critère n°5 : Envoi de cromalin numérique certifié — 15% ; - Sous-critère n° 6 : Transmission d'échantillons évalués, pour le lot n°3, selon les critères suivants : — 15% - Qualité d'impression ; - Qualité du support (solidité, souplesse) ; - Rendu colométrique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.5

Critère :

Type : Prix

Description : Le « prix des prestations », pondéré à hauteur de 40 %, a été apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereaux des Prix Unitaires remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. Le D.Q.E. n'a pas été communiqué aux soumissionnaires.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.4

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 10%, a été apprécié au regard du Bordereau des Délais complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.1

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 46.5 du C.C.A.G - F.C.S, pour les réclamations auxquelles a donné lieu le solde du marché, le titulaire dispose d'un délai de deux (2) mois, à compter de la notification de la décision prise par l'acheteur ou de la naissance de la décision implicite de rejet mentionnées à l'article 46.3 du C.C.A.G - F.C.S, pour porter ses réclamations devant le tribunal administratif compétent. Passé ce délai, le titulaire est réputé avoir accepté cette décision.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Impression de documents administratifs

Description : -Impression et fourniture du support d'impression ; -Finition du support imprimé ; - Façonnage et livraison.

Identifiant interne : 2025-24 LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité technique des prestations », pondéré à hauteur de 50 %, a été apprécié au regard du Cadre de Mémoire Technique selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Pour chaque salarié, date d'entrée dans l'entreprise (ancienneté) et date des formations du personnel pour suivre les évolutions techniques —20% ; - Sous-critère n°2 : Le conseil en façonnage - 20% ; - Sous-critère n°3 : Les dispositifs du calage — 10% ; - Sous-critère n°4 : Les mesures (dispositifs, procédures, etc...) prises par le candidat en matière de récupération des encres, des solvants et des vieux papiers et de développement durable — 20% ; - Sous-critère n°5 : Envoi de cromalin numérique certifié — 15% ; - Sous-critère n° 6 : Transmission d'échantillons évalués, pour le lot n°4, selon les critères suivants : — 15% - Qualité d'impression ; - Qualité du papier (état de surface, épaisseur, adéquation entre le papier et le procédé d'impression imposé) ; - Rendu colométrique ; - Procédés de finition ; - Qualité de façonnage.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.5

Critère :

Type : Prix

Description : Le « prix des prestations », pondéré à hauteur de 40 %, a été apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereaux des Prix Unitaires remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. Le D.Q.E. n'a pas été communiqué aux soumissionnaires.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.4

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « Délais », pondéré à hauteur de 10%, a été apprécié au regard du Bordereau des Délais complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.1

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 46.5 du C.C.A.G - F.C.S, pour les réclamations auxquelles a donné lieu le solde du marché, le titulaire dispose d'un délai de deux (2) mois, à compter de la notification de la décision prise par l'acheteur ou de la naissance de la décision implicite de rejet mentionnées à l'article 46.3 du C.C.A.G - F.C.S, pour porter ses réclamations devant le tribunal administratif compétent. Passé ce délai, le titulaire est réputé avoir accepté cette décision.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMPRIMERIE EDGAR

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 80,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-24 01

Date de conclusion du marché : 09/07/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 640,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DUPLIGRAFIC

Offre :

Identifiant de l'offre : 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 160,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-24 02

Date de conclusion du marché : 08/07/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMPRIMERIE EDGAR

Offre :

Identifiant de l'offre : 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 10,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-24 03

Date de conclusion du marché : 09/07/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Numéro d'enregistrement : 21930005000016

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Aulnay-sous-Bois

Code postal : 93600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : Marches-publics@aulnay-sous-bois.com

Téléphone : 0148796266

Adresse internet : <https://www.aulnay-sous-bois.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Adresse internet : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : IMPRIMERIE EDGAR

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 30843039600058

Adresse postale : 80, rue André Karman

Ville : Aubervilliers

Code postal : 93300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : d.bernabe@imprimerie-edgar.fr

Téléphone : 0148112770

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0010

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DUPLIGRAFIC

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 35205106400041

Adresse postale : 20, avenue Graham Bell

Ville : Bussy-Saint-Georges

Code postal : 77600

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : dupligrific@dupligrific.fr

Téléphone : 0164662002

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4f46d0ee-6e6d-489a-b8ae-a4bdf6ae2253 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/07/2025 à 11:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2025